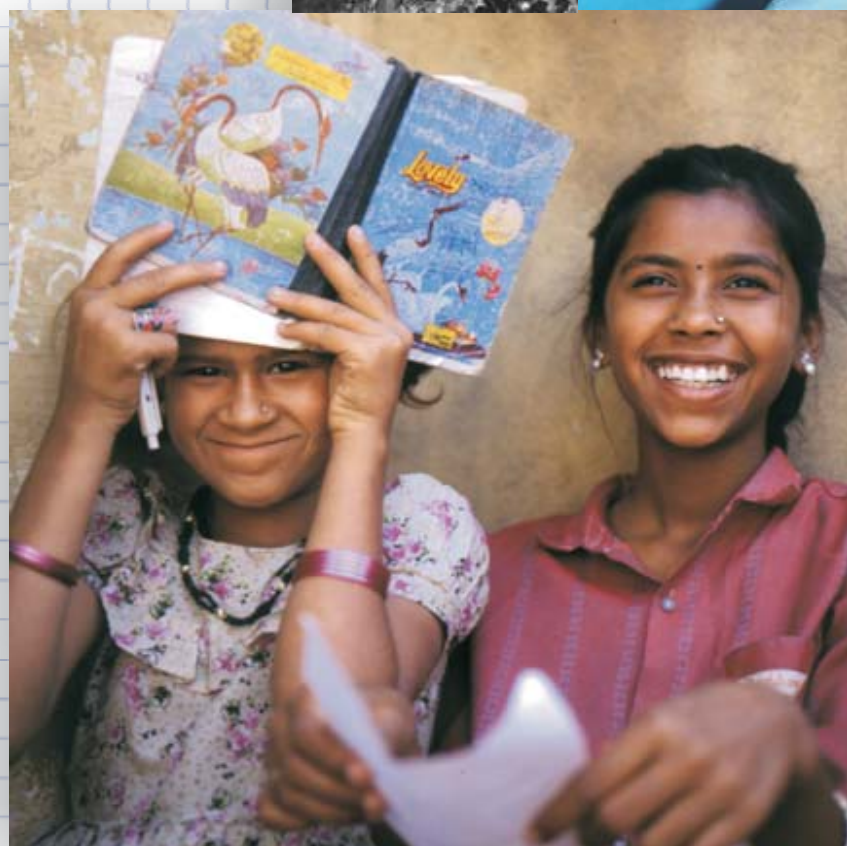
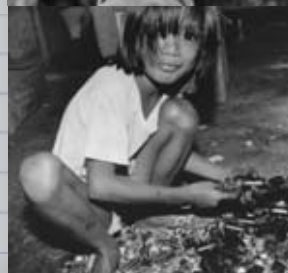




Organisation  
internationale  
du Travail

# Lutter contre le travail des enfants...



Programme  
international pour  
l'abolition du travail  
des enfants  
(IPEC)

## ...par l'éducation



© UNICEF/Shehzad Noorani

## Le travail des enfants et le droit à l'éducation

L'éducation est un droit de la personne et un facteur clé dans la réduction de la pauvreté et du travail des enfants. Pourtant, 72 millions d'enfants en âge d'école primaire, et un nombre beaucoup plus important encore d'enfants en âge d'école secondaire, ne sont pas scolarisés. Une grande partie d'entre eux sont des enfants travailleurs, dont le nombre dans le monde est estimé à 218 millions.

Le droit à l'éducation gratuite et obligatoire, au moins au niveau élémentaire ou primaire, est inscrit dans la législation internationale relative aux droits de l'homme. La communauté internationale s'est également fixé les objectifs d'atteindre l'enseignement primaire universel et d'éliminer les disparités de genre d'ici à 2015. Pour atteindre ces objectifs, il convient de faire face à l'incidence du travail des enfants dans un grand nombre de pays, car ce phénomène constitue un obstacle majeur à l'éducation.

Il apparaît en même temps qu'en élargissant l'accès à une éducation de qualité, chaque pays peut apporter une contribution majeure à la résolution du problème du travail des enfants. La reconnaissance du degré d'interconnexion entre l'élimination du travail des

enfants et la mise en œuvre du droit à l'éducation pour tous les enfants, ainsi que l'élaboration d'une réponse appropriée en matière de politique générale et de programmes, ajoutent de la valeur aux initiatives globales visant à atteindre ce double objectif.

Le Programme international pour l'abolition du travail des enfants (IPEC) de l'OIT, propose aux États Membres une coopération technique pour la recherche de solutions au problème du travail des enfants. Il constitue le plus vaste programme consacré à ce sujet dans le monde. Comme l'éducation joue un rôle central dans la lutte contre le travail des enfants, elle occupe une place essentielle dans la stratégie de l'IPEC depuis sa création en 1992. Cette stratégie s'est inspirée des conventions et recommandations de l'OIT et de l'expérience de ses mandants (gouvernements, organisations d'employeurs et de travailleurs), apportant ainsi une contribution notable de l'OIT dans le domaine du travail des enfants et de l'éducation. L'IPEC a acquis une expérience considérable dans l'utilisation de l'éducation pour la lutte contre le travail des enfants dans des contextes aussi bien formels qu'informels. Cette action s'est révélée cruciale dans la prévention du travail des enfants et dans la réinsertion des anciens enfants travailleurs.

## Le travail des enfants et le Plan d'action global de l'OIT

La lutte mondiale contre le travail des enfants demeure un défi important. Partout dans le monde, des enfants sont contraints d'entreprendre un travail qui les prive d'éducation et qui peut souvent leur être nuisible physiquement ou psychologiquement.

En mai 2006, l'OIT a publié son second rapport global sur le travail des enfants *La fin du travail des enfants: un objectif à notre portée*. Les estimations mondiales les plus récentes présentées dans le Rapport global indiquent qu'en 2004, 218 millions d'enfants étaient astreints au travail, et que 126 millions d'entre eux étaient assujettis au travail forcé. Le nombre des enfants travailleurs a diminué globalement de 11% au cours des quatre dernières années, alors que celui des enfants soumis au travail forcé diminuait de 26%, soit une tendance sensible et positive.

Toutefois, les progrès les plus limités ont été enregistrés en Afrique subsaharienne, région qui connaît la plus forte incidence de travail des enfants et où le nombre global d'enfants travailleurs a légèrement augmenté: on estime qu'ils sont maintenant près de 50 millions de moins de 15 ans à travailler dans la région. Cette évolution peut

s'expliquer par le taux de croissance démographique élevé, ce qui contraint le système éducatif à des pressions considérables. Le taux élevé d'infection par le VIH/SIDA crée de plus en plus une tendance croissante à l'apparition de ménages dirigés par des enfants; faisant du travail des enfants une stratégie de survie.

Le nombre absolu des enfants travailleurs de la région Asie-Pacifique - quelque 122 millions - est de loin le plus important dans le monde. Un grand nombre des pires formes de travail des enfants demeurent des préoccupations majeures pour la région, parmi lesquelles la servitude pour dette, le travail forcé, la traite des enfants et la prostitution.

Les récentes estimations mondiales ont fourni pour la première fois une répartition des enfants travailleurs entre les grands secteurs économiques. L'agriculture, qui englobe également les activités liées à la chasse, à l'exploitation forestière et à la pêche, est le secteur qui emploie le plus grand nombre d'enfants: près de 70% de l'ensemble des enfants travailleurs de moins de 15 ans se trouvent dans cette catégorie. Le travail des enfants est essentiellement un phénomène rural.

Selon le Rapport global, le défi immédiat de l'OIT consiste à aborder ce problème de façon ciblée et stratégique afin d'agir comme catalyseur d'une alliance mondiale redynamisée visant à appuyer les



© ILO/Shapira

initiatives nationales pour l'abolition du travail des enfants. Cette stratégie est confirmée par le Plan d'action global de l'OIT pour la période 2006-2010.

Ce nouveau Plan d'action global part du principe selon lequel l'élimination effective du travail des enfants ne peut être réalisée qu'au niveau national, les gouvernements devant être au premier plan de cette initiative. Il vise l'adoption d'objectifs assortis de délais pour l'élimination des pires formes de travail des enfants - et finalement de toutes ses formes - et définit les différents moyens par lesquels l'OIT peut appuyer le processus, notamment dans le cadre de son Programme IPEC. Plus spécifiquement, le plan propose l'échéance de 2016 pour l'élimination des pires formes de travail des enfants.

L'élément essentiel du Plan d'action global, consiste à cibler de façon stratégique et plus importante, les efforts de promotion de l'OIT visant l'intégration des questions du travail des enfants dans les cadres majeurs de développement, comme les documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP), le Plan-cadre des Nations Unies pour l'aide au développement (PNUAD), les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD), l'initiative Éducation pour tous (EPT) et les stratégies nationales sectorielles pour l'éducation.

## Éducation et développement

### Les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD)

Dans la Déclaration du Millénaire pour le développement de septembre 2000, 187 pays se sont engagés à faire du développement, fondé sur les principes des droits de l'homme, une réalité mondiale d'ici à 2015. Cet engagement a été exprimé dans huit objectifs pour le développement, avec des cibles et indicateurs associés. Les liens entre le travail des enfants et un grand nombre des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) sont clairement établis, notamment en ce qui concerne la réduction de la pauvreté (objectif 1), l'éducation pour tous (objectif 2), l'égalité des genres en matière d'éducation (objectif 3) et l'emploi des jeunes (objectif 8).

Le rapport intérimaire de 2007 sur les OMD constate qu'en dépit de quelques tendances positives, l'objectif visant l'enseignement primaire universel d'ici à 2015 sera difficile à atteindre: 57 des 152 pays en développement (soit 38%) pour lesquels il existe des données n'ont pas réussi à atteindre cet objectif sur les bases de la tendance actuelle. Trente-trois autres pays pour lesquels il n'existe pas de données n'atteindront probablement pas non plus ces objectifs. Parmi les pays africains, 65% d'entre eux n'auront pas atteint ces objectifs avant 2040. De plus, le rapport intérimaire de



© ILO/Gianotti



waterdesirefire's photo

2006 a reconnu en ces termes l'obstacle que représente le travail des enfants pour atteindre l'éducation pour tous:

“Les taux élevés de pauvreté dans les zones rurales limitent les possibilités éducatives à cause de la demande de travail des enfants, du faible niveau d'instruction des parents et du manque d'accès à une éducation de qualité.” (*Objectifs du Millénaire pour le développement*, Rapport 2006, p. 7.)

### L'Éducation pour tous

La Conférence mondiale sur l'Éducation pour tous, réunie à Jomtien (Thaïlande) en 1990 s'est engagée à faire de l'éducation de base une haute priorité du développement. Cet engagement a été réaffirmé lors du Forum mondial de l'éducation, réunie à Dakar (Sénégal) en 2000. Le Cadre d'action de Dakar établit six objectifs:

- développer la protection et l'éducation de la petite enfance;
- offrir à tous les enfants un enseignement primaire gratuit et obligatoire de qualité d'ici à 2015;
- promouvoir l'apprentissage des adolescents et des jeunes et leur donner les compétences pour la vie nécessaires;
- accroître de 50% le niveau d'alphabétisation des adultes;
- éliminer les disparités entre les sexes pour 2005 et atteindre l'égalité entre les sexes d'ici à 2015;
- améliorer la qualité de l'éducation.

Depuis 2001, le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous* dresse un tableau des progrès réalisés par les pays et les institutions dans la réalisation des objectifs de l'initiative Éducation pour tous (EPT). Ce rapport a régulièrement cerné le problème de l'exclusion de l'éducation et le rôle que joue à cet égard le travail des enfants. Le rapport 2007 spécifie que l'éducation pour tous exige une approche globale et la mise en place de politiques visant à “atteindre les exclus”, y compris des politiques visant à mettre fin à la nécessité du travail des enfants.

À un autre niveau, des actions nouvelles, telles que l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UN.GEI) et l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée (FTI) pour l'EPT, renforcent les partenariats pour l'appui à l'éducation pour tous; alors que l'Initiative pour l'abolition des frais de scolarité (SFAI) aide à promouvoir la scolarité gratuite, étant peut-être la mesure politique la plus importante qui a favorisé une augmentation spectaculaire de la scolarisation.

### Le Groupe de travail mondial sur le travail des enfants et l'éducation pour tous (GTF)

L'OIT a joué un rôle central dans l'émergence d'un des plus récents partenariats pour l'appui à l'initiative Éducation pour tous (EPT). Lors de la cinquième réunion de haut niveau sur l'éducation pour tous à Beijing en novembre 2005, la création d'un Groupe de travail mondial sur le travail des enfants et l'éducation pour tous (GTF) a été approuvée et lancée. Les principaux membres de ce groupe sont l'OIT, l'UNESCO, l'UNICEF, le PNUD, la Banque mondiale, l'Internationale de l'éducation (IE) et la Marche mondiale contre le travail des enfants. Un certain nombre de pays donateurs et de pays en développement, particulièrement concernés par les initiatives de lutte contre le travail des enfants et de promotion de l'éducation, participent également aux activités du groupe de travail. L'OIT en assure le secrétariat et publie un bulletin régulier sur ses activités et autres initiatives relatives à l'éducation et au travail des enfants.

L'objectif global du groupe de travail est de contribuer à la réalisation des objectifs de l'initiative Éducation pour tous (EPT) par l'élimination du travail des enfants. Sa stratégie principale consiste à mobiliser les volontés et les impulsions politiques en faveur de l'intégration du problème du travail des enfants dans le cadre des politiques nationales et internationales qui contribuent à la réalisation des objectifs de l'éducation pour tous. Cette stratégie s'appuie sur:

- le renforcement de la base de connaissances sur les interconnexions existantes entre le travail des enfants et l'éducation;
- la sensibilisation et la mobilisation sociale;
- l'appui aux programmes;
- la promotion de politiques cohérentes;
- le développement de partenariats.

Chaque organisme apporte un avantage comparatif particulier à la tâche commune d'une meilleure intégration des initiatives pour l'élimination du travail des enfants dans l'agenda de l'initiative Éducation pour tous (EPT). Les conventions de l'OIT sur le travail des enfants, la nature tripartite de l'OIT et son expérience en matière d'identification et d'assistance des enfants travailleurs, lui confèrent une place privilégiée dans le domaine du travail des enfants et de l'éducation.

## L'OIT et l'éducation

L'OIT est depuis longtemps impliquée dans le monde de l'éducation et la formation professionnelle et de compétences. Les deux principales conventions de l'OIT relatives au travail des enfants soulignent l'importance de l'éducation dans la lutte contre le travail des enfants. La convention (n° 138) sur l'âge minimum, de 1973, stipule: "L'âge minimum (...) ne devra pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire, ni en tout cas à quinze ans" (article 2 (3)).

La convention (n° 182) sur les pires formes de travail des enfants, de 1999, stipule: "Tout Membre doit, en tenant compte de l'importance de l'éducation en vue de l'élimination du travail des enfants, prendre des mesures efficaces dans un délai déterminé pour (...) assurer l'accès à l'éducation de base gratuite et, lorsque cela est possible et approprié, à la formation professionnelle pour tous les enfants qui auront été soustraits des pires formes de travail des enfants" (article 7 (2)).

La convention (n° 169) relative aux peuples indigènes et tribaux, de 1989, contient également des

éléments pertinents sur l'éducation et constitue la norme internationale fondamentale pour la protection des droits des peuples indigènes et tribaux, qui sont souvent très exposés aux risques de discrimination dans l'éducation et au travail des enfants. Elle stipule en particulier: "Des mesures doivent être prises pour assurer aux membres des peuples intéressés la possibilité d'acquérir une éducation à tous les niveaux au moins sur un pied d'égalité avec le reste de la communauté nationale" (article 26).

L'OIT a travaillé en étroite collaboration avec l'UNESCO et d'autres organisations sur l'enseignement obligatoire, le statut et la situation des enseignants et de la formation professionnelle.

Les enseignants sont au centre de la qualité de l'éducation. En 1966, l'OIT et l'UNESCO ont adopté la Recommandation concernant la condition des enseignants afin d'atteindre un statut de haut niveau pour cette profession et une éducation de qualité. Le Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des recommandations concernant la condition du personnel enseignant (CEART) évalue régulièrement les progrès accomplis dans la réalisation de ces objectifs.





pauljfast

Les problèmes de l'emploi des jeunes sont de plus en plus au centre des préoccupations de l'OIT, notamment dans le cadre de l'Agenda pour le travail décent et en réponse à l'objectif 8 des OMD en tant qu'élément important de la coopération pour le développement. Dans ce contexte, la recommandation n° 195 de l'OIT sur la mise en valeur des ressources humaines souligne le droit à la formation en complément du droit à l'éducation: "Les Membres devraient (...) reconnaître que l'éducation et la formation sont un droit pour tous et (...) s'efforcer d'assurer l'accès de tous à l'éducation et à la formation tout au long de la vie".

Plus récemment, le travail des enfants et la pandémie du VIH/SIDA ont encore renforcé l'engagement de l'OIT avec le monde de l'éducation. L'OIT possède une stratégie, élaborée avec l'UNESCO et autres organismes, de prévention de l'extension de la maladie; de réduction de la stigmatisation et de la

discrimination dans les écoles, les centres d'enseignement et de formation professionnelle et les universités; et de soins aux enseignants et aux élèves infectés et affectés par la maladie, sur la base du Code de directives pratiques de l'OIT sur le VIH/SIDA et le monde du travail.

Le programme IPEC, lancé en 1992, est devenu un pilier essentiel de l'engagement de l'OIT dans l'éducation et la formation. Il a dispensé des conseils de politique générale et une assistance technique aux gouvernements pour faire en sorte que les politiques de l'éducation accordent une attention particulière à l'impact du travail des enfants sur l'accès à l'éducation et la qualité de celle-ci. La crédibilité de ces conseils est fondée sur l'expérience pratique accumulée sur le terrain dans le cadre de son travail avec ses partenaires, aussi bien pour l'éducation formelle et transitionnelle comme pour la formation professionnelle et de compétences.

## Le travail des enfants et l'éducation pour tous: une dimension critique

### L'interconnexion entre le travail des enfants et l'éducation

L'élimination du travail des enfants et la réalisation des objectifs de l'initiative Éducation pour tous (EPT) sont des objectifs globaux interconnectés. D'un côté, l'éducation est un moyen essentiel pour maintenir les enfants en dehors du marché du travail. De l'autre, nombre d'enfants non scolarisés sont des travailleurs, et cette activité peut faire obstacle à leur accès à l'éducation. Cette connexion est de plus en plus reconnue au niveau international. Elle l'a été dans le cadre du document final de la Session spéciale des Nations Unies sur l'enfance (UNGASS) qui s'est tenue à New York en mai 2002. Le chapitre du Plan d'action sur le travail des enfants appelle à des initiatives visant à: "Faire de la lutte contre le travail des enfants une partie intégrante des efforts nationaux de développement et de lutte contre la pauvreté, en particulier des politiques et programmes dans les domaines de la santé, de l'éducation, de l'emploi et de la protection sociale". L'UNGASS a été rapidement suivie par la création d'un groupe interorganismes axé sur l'interface entre le travail des enfants et l'éducation qui a conduit au lancement du Groupe de travail mondial sur le travail des enfants et l'éducation pour tous (GTF) en 2005.

Le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous de 2007* indique que si des progrès réguliers mais lents ont été réalisés sur le plan de l'enseignement primaire universel, il existe encore 72 millions d'enfants en âge d'école primaire non scolarisés, dont 44 millions de filles. Ce rapport affirme: "L'éducation pour tous (...) exige une approche globale mettant l'accent sur la nécessité d'atteindre des groupes qui, autrement,

n'aurait pas accès à l'éducation et à l'apprentissage". Il appelle à la mise en œuvre de politiques visant à "atteindre les exclus", y compris des politiques permettant qu'il ne soit plus nécessaire de recourir au travail des enfants.

Une grande partie de la population non scolarisée est constituée d'enfants travailleurs. Les enfants de ce groupe - les derniers 10-20% - sont ceux qui posent le véritable problème pour la réalisation des objectifs de l'EPT. C'est seulement en examinant d'abord les obstacles à l'éducation rencontrés par les enfants travailleurs, puis en les surmontant, que l'on peut obtenir une augmentation significative de la participation de ce groupe à l'éducation. À bien des égards, l'action en faveur des enfants travailleurs peut constituer un test de la santé du système éducatif dans de nombreux pays en développement: l'admission ou la réadmission des enfants travailleurs dans le système scolaire permet de déterminer dans quelle mesure les écoles sont inclusives et accueillantes pour les enfants.

### Les obstacles à l'éducation

Tous les enfants ont droit à l'éducation. Toutefois, de nombreux obstacles peuvent s'opposer à l'exercice de ce droit et avoir un effet décourageant sur les parents pauvres qui souhaitent scolariser leurs enfants. Il en va notamment ainsi dans les communautés rurales, qui représentent 82% de l'ensemble des enfants non scolarisés. Généralement, les enfants travaillent et ne fréquentent pas l'école à cause d'une combinaison de facteurs. Il existe des facteurs d'impulsion au travail des enfants lorsque les écoles ne sont pas disponibles ou sont de qualité médiocre; lorsque les coûts directs et indirects de la scolarité sont élevés; lorsque les parents considèrent qu'il vaut mieux avoir un enfant qui travaille qu'un enfant scolarisé; et lorsque des facteurs culturels découragent l'éducation, notamment au niveau secondaire, situation qui concerne couramment les filles.

## Les obstacles à l'éducation

Les obstacles à l'éducation générateurs d'exclusion peuvent être regroupés dans les catégories suivantes:

### Accessibilité

- Éloignement physique et obstacles sociaux (par exemple obstacles à la liberté de mouvement des filles), distance par rapport à l'école.
- Discrimination (fondée notamment sur la région, le genre, la race, l'appartenance ethnique, la religion, la caste, la classe, le VIH/SIDA).
- Poids des tâches ménagères à accomplir au foyer familial pour les filles.
- Mariage précoce.
- Difficultés auxquelles sont confrontés les enfants qui combinent école et travail.
- Défaut d'enregistrement des naissances.
- Manque de souplesse dans les emplois du temps.
- Crainte de la violence à l'école et sur le chemin de l'école.

### Accessibilité économique

- Coûts directs (droits d'inscription, autres redevances obligatoires).
- Coûts indirects (uniformes, manuels, transports, repas).
- Coûts d'opportunité (revenu ou salaire perdu pour la famille lorsque les enfants abandonnent le travail pour l'école).

### Qualité

- Absence d'infrastructures, de locaux (telles que les installations d'eau courante et les sanitaires séparés pour les filles), de matériel et de systèmes d'aide pour les enfants.
- Conditions de travail inappropriées pour les enseignants (contrats à court terme, charge de travail trop importante, faibles salaires, etc.).
- Manque de considération pour les enseignants.
- Absence de formation, d'outils et de documents appropriés pour les enseignants.
- Défaut de personnel enseignant féminin, notamment au niveau secondaire.
- Insensibilité des autorités éducatives et des enseignants aux besoins des enfants en situation de risque d'abandon scolaire.

### Pertinence

- Programmes d'études ne tenant pas compte de la langue locale, des besoins, des valeurs et des aspirations des enfants en situation de risque d'abandon scolaire.
- Programmes d'études ne préparant pas les étudiants au monde du travail grâce à une orientation professionnelle, etc.



A. Manninen



K. King Cutcher



© ILO

## L'éducation des filles

C'est sur les filles que l'exclusion en matière d'éducation a l'impact le plus important. Elles ont souvent à faire face à une double menace: à cause de leur sexe, et à cause de leur pauvreté. La majorité des enfants non scolarisés (55%) sont des filles. L'objectif de parité des genres en matière d'éducation pour tous pour 2005 n'a pas été atteint par au moins 94 pays, notamment en Afrique subsaharienne et en Asie du Sud et de l'Ouest. Au rythme actuel, 86 pays risquent même de ne pas atteindre cet objectif d'ici à 2015.

L'exclusion des filles de la scolarité est un problème séculaire. À Manchester (Royaume-Uni), on observait en 1864: "Il n'existe pas (...) une seule école gratuite pour les filles de la classe ouvrière. Dans les familles pauvres de trois ou quatre enfants, ce sont évidemment les garçons qui ont la préférence".

Autrefois comme maintenant, les conséquences de l'exclusion des filles sont considérables. Un consensus s'affirme de plus en plus dans le monde entier: l'éducation des filles est un des meilleurs investissements qu'un pays puisse réaliser. Parmi les avantages à long terme de l'éducation des filles figurent:

- Le renforcement du développement économique. Les régions qui ont investi à long terme dans l'éducation de base, y compris celle des filles, comme l'Asie du Sud-est et de l'Est, ont en général atteint un niveau de développement plus important.
- L'importance des bénéfices sociaux. Si des filles instruites deviennent mères, elles ont beaucoup

plus de chances d'envoyer leurs enfants à l'école. En outre, l'éducation des filles a un impact social positif plus large sur l'abaissement du taux de natalité, l'amélioration de la santé maternelle et infantile, et la connaissance des moyens de protection contre le VIH/SIDA, l'exploitation sexuelle et l'exploitation par le travail.

Il est donc évident qu'il faut concentrer davantage d'efforts sur la réponse à apporter aux préoccupations spécifiques des filles sur le plan de l'éducation et du travail des enfants. Leur travail, par exemple les tâches ménagères, la servitude domestique, le travail agricole et le travail à domicile, est dans une large mesure dissimulé et sous-évalué. Quand ils disposent de ressources limitées et doivent faire face à de nombreuses demandes financières, les parents préfèrent souvent investir dans l'éducation de leurs fils et ne pas se priver de la contribution vitale de leurs filles à l'économie du ménage.

La série des autres facteurs qui restreignent les possibilités d'éducation pour les filles va de l'éloignement des écoles, qui met leur sécurité en danger, à une offre insuffisante de programmes d'études appropriés et sensibles à leurs besoins et à leurs aspirations. Dans certaines cultures, les chances de scolarisation des filles peuvent dépendre de la disponibilité de structures scolaires séparées pour les filles ou de la présence d'enseignants de sexe féminin.

### L'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UN.GEI)

À la suite de la Conférence de Dakar, 13 organismes ont constitué l'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UN.GEI) afin de mener une "campagne durable visant à améliorer la qualité et la disponibilité de l'éducation des filles" qui agisse aussi bien au niveau mondial qu'à celui des pays concernés. Cette urgence silencieuse en matière d'éducation doit être traitée par l'intégration des questions de genre de manière explicite dans toutes les activités et à tous les niveaux, notamment dans les plans sectoriels pour l'éducation. Une partie importante de cette stratégie réside dans l'analyse de questions de genre dans l'accès à l'éducation et dans la qualité de celle-ci, ainsi que dans la collecte de données détaillées.

Le bureau de l'UNESCO à Bangkok, en collaboration avec l'UN.GEI et l'OIT, a produit en 2006 des directives de politique générale, *Getting girls out of work and into school*, qui résumait les causes et les conséquences du travail des filles quant à leurs perspectives d'éducation. Elles décrivent les instruments et les bonnes pratiques visant à réduire le travail des filles, aidant ainsi les décideurs et les praticiens à mieux comprendre et traiter les problèmes rencontrés pour retirer les filles du travail et les scolariser.

## L'expérience de l'IPEC en matière d'éducation et de formation

L'IPEC possède plus de quinze ans d'expérience dans son activité consacrée aux problèmes du travail des enfants, avec l'utilisation de programmes d'éducation et de formation professionnelle pour intervenir dans la lutte contre le travail des enfants. Cette expérience a permis à l'IPEC d'acquérir des connaissances approfondies et de dégager des principes pour l'orientation des bonnes pratiques.

Ainsi, par exemple, les interventions en matière d'éducation pour la lutte contre le travail des enfants doivent être harmonisées avec l'âge des enfants et avec leur niveau de développement. On veillera à ce que tous les enfants, dès leur plus jeune âge (par exemple dans le cadre de l'éducation préscolaire), acquièrent l'habitude d'aller à l'école, et à ce que les écoles recherchent activement la présence de tous les enfants et offrent un milieu accueillant, afin que ces enfants demeurent scolarisés et bénéficient d'une scolarité formelle jusqu'à l'âge minimum d'admission à l'emploi.

En même temps, il peut être nécessaire de proposer une éducation non formelle ou transitionnelle pour faire en sorte que les anciens enfants travailleurs rattrapent leurs pairs dont la scolarité formelle aura débuté à l'âge approprié. Pour les enfants plus âgés, et en particulier pour ceux à qui l'éducation formelle aura fait défaut, certaines formes d'enseignement ou de formation professionnelle associées à l'acquisition des compétences de base pourront être nécessaires.

### Les partenariats pour l'éducation

Les partenariats jouent un rôle central dans la réussite. Au fil des années, dans ses efforts visant à intégrer la lutte contre le travail des enfants dans les plans nationaux sectoriels pour l'éducation et à répondre aux besoins des enfants travailleurs, l'IPEC a établi des alliances nationales avec des gouvernements, des organisations d'employeurs et de travailleurs, des ONG et d'autres membres du système des Nations Unies. Dans ces partenariats, l'IPEC apporte une expérience et des compétences particulièrement importantes, parmi lesquelles:

- une connaissance approfondie des enfants travailleurs (qui ils sont; où ils sont; quels sont leurs besoins sur le plan de l'éducation, etc.);
- des compétences fondées sur une large expérience pratique de la préparation des interventions appropriées (les facteurs de réussite dans l'adaptation des besoins en matière d'éducation aux besoins des enfants travailleurs);
- l'expérience de l'élaboration d'outils d'appui technique (kits de ressources, outils de collecte de données tels que l'évaluation rapide, etc.);
- l'expérience de l'établissement de partenariats efficaces pour la lutte contre le travail des enfants.

Dans les initiatives de lutte contre le travail des enfants et de promotion de l'éducation, un partenariat important a été établi avec la Campagne mondiale pour l'éducation. Fondée en 1999, la Campagne mondiale réunit les principales ONG et les plus importants syndicats d'enseignants de plus de 150 pays à travers le monde. Elle s'est engagée à réaliser les objectifs de l'initiative Éducation pour tous (EPT), dont elle assure annuellement la promotion, avec l'appui de l'OIT, dans le cadre de la Semaine d'action mondiale.



## L'éducation de base

### L'éducation formelle

La manière la plus efficace de lutter contre le travail des enfants consiste à améliorer l'accès au système d'éducation formelle, ainsi que la qualité de celui-ci, afin qu'il attire et retienne les enfants, et qu'il assure la réussite de l'intégration scolaire des enfants libérés du travail.

Dans le cadre de l'entreprise mondiale d'intégration des questions sur le travail des enfants dans l'éducation pour tous et dans d'autres plans-cadres globaux pour le développement, et afin de lutter contre le travail des enfants, cette focalisation de l'action a pris les formes suivantes au niveau national:

- travail avec les ministères de l'Éducation et du Travail, pour l'élaboration de politiques et de programmes renforçant leur capacité à répondre aux problèmes liés au travail des enfants;
- promotion destinée à encourager les gouvernements à lever les obstacles économiques et physiques à la scolarisation;
- soutien aux programmes d'action visant à lever les obstacles à l'éducation;
- prévention de l'abandon scolaire par l'appui aux stratégies en matière d'éducation et pour une éducation de qualité;
- soutien aux programmes d'activités extrascolaires destinés à renforcer les possibilités éducatives et récréatives offertes aux enfants et à réduire le temps disponible pour le travail;
- intégration des questions sur le travail des enfants dans les programmes d'études et la formation des enseignants;
- travail avec les syndicats d'enseignants, dont les membres sont souvent bien placés pour soutenir la promotion et l'action contre le travail des enfants;
- initiatives communes avec d'autres organismes des Nations Unies comme l'UNGEI et les groupes nationaux pour l'éducation pour tous, etc.



© ILO/Crozet

### L'éducation transitionnelle et non formelle

L'éducation non formelle peut jouer un rôle important dans la réponse à apporter aux besoins des enfants marginalisés, dont le système éducatif formel ne répond pas à leurs besoins, ceci de façon complémentaire et non concurrentielle.

Dans de nombreux pays, l'IPEC a soutenu des programmes d'éducation non formelle ou transitionnelle qui ont permis à d'anciens enfants travailleurs de rattraper leurs pairs qui avaient commencé leur scolarité à un âge approprié. Dans certains cas, l'éducation non formelle peut être administrée par le ministère de l'Éducation, et elle peut même délivrer, du moins en théorie sinon toujours en pratique, des "équivalences", ce qui signifie que les enfants peuvent atteindre un niveau

scolaire équivalent à celui qui est attendu d'un enseignement formel.

L'IPEC s'efforce d'assurer l'existence d'un lien solide entre ces programmes de réinsertion et le système d'éducation formelle, puisque l'accès à l'éducation de base ouvre probablement davantage de perspectives pour l'éducation permanente et les futurs emplois.

Il importe d'éviter les pièges consistant d'une part, à dispenser une éducation au rabais, et, d'autre part, à concurrencer le système d'éducation formelle. Dans des circonstances bien délimitées, comme dans le cas d'enfants plus âgés qui n'ont jamais été scolarisés, ou dans des zones où il n'existe pas d'écoles, l'éducation non formelle peut constituer une expérience autonome.

L'appui apporté par l'IPEC à l'éducation transitionnelle et non formelle a revêtu un certain nombre de formes:

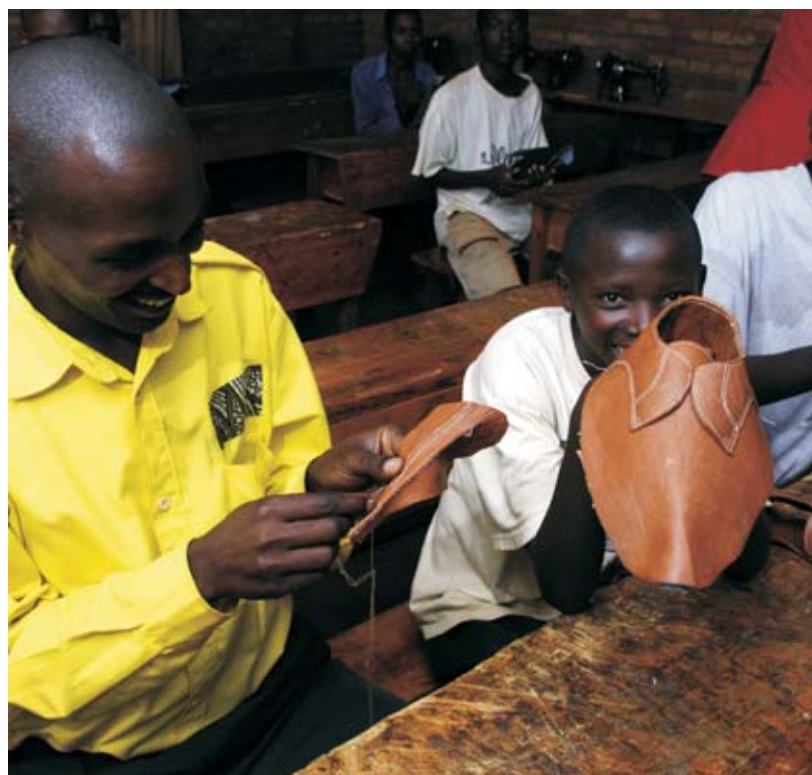
- appui aux "écoles passerelles" ou aux programmes d'éducation transitionnelle intensifs, visant à aider les anciens enfants travailleurs à rattraper les années d'études qu'ils ont manquées en ne fréquentant pas l'école à l'âge approprié;
- favoriser une étroite collaboration entre les structures d'éducation non formelle et le système scolaire local afin d'assouplir le processus d'intégration ou de réintégration;
- mise à disposition d'un soutien scolaire approprié, au moins au cours des premières étapes, pour les enfants en période de transition et bénéficiant de programmes d'éducation non formelle;
- création de centres d'apprentissage communautaires ou de centres polyvalents destinés à rapprocher l'éducation, la formation et la prestation de services des enfants, de leurs familles et des communautés;
- programmes destinés à offrir une éducation non formelle aux groupes en situation de risque, dont les enfants des rues et les enfants exploités dans la prostitution ou la pornographie.

## La transition entre l'école et le travail

### La formation préprofessionnelle

La formation préprofessionnelle consiste essentiellement à familiariser les enfants avec des normes, matériels, ou outils relatifs à une série de métiers destinés à les aider dans le choix d'une future orientation professionnelle. Dans l'éducation formelle, il s'agit en général de compétences de base en menuiserie, cuisine, couture, etc. Parfois, cette formation préprofessionnelle est également considérée comme un élément permettant d'accroître l'intérêt des enfants plus âgés pour une formation particulière, ce qui permet en retour de réduire le risque d'abandon scolaire.

Ce type de formation a également été dispensé dans un certain nombre de programmes d'éducation non formelle soutenus par l'IPEC, en complément ou après des programmes d'alphabétisation, mais focalisé de façon plus précise sur les capacités de développement et les moyens d'existence de l'enfant en âge de travailler. Les cours sont généralement de courte durée et apportent des compétences spécifiques, telles que la sérigraphie, la production artisanale ou la culture de légumes.



© ILO/Crozet

## La formation professionnelle et de compétences

Les programmes de formation professionnelle et de compétences de l'IPEC apportent des qualifications pratiques à des enfants plus âgés (14-17 ans) qui ont atteint ou dépassé l'âge minimum légal d'admission à l'emploi. Ces formations qui procurent une qualification ou des moyens d'existence peuvent être un mécanisme important permettant de surmonter l'exclusion sociale à laquelle doivent faire face les enfants marginalisés: elles offrent davantage de possibilités de choix concernant les perspectives de travail, et par conséquent l'espoir d'un avenir meilleur. L'offre de formations préprofessionnelles, professionnelles et de compétences a également été une pierre angulaire des initiatives de l'IPEC pour retirer les enfants plus âgés du travail dangereux, car elle a apporté aux enfants plus âgés ayant atteint ou dépassé l'âge minimum d'admission à l'emploi des qualifications négociables qui leur permettront d'accéder à un travail décent.

Dans de nombreux pays, l'IPEC a travaillé, avec les gouvernements, à développer la capacité des centres de formation professionnelle, à mettre en œuvre des programmes d'assistance aux enfants plus âgés et aux jeunes. Là où ces structures n'existaient pas, l'IPEC a collaboré avec d'autres partenaires pour assurer au mieux les prestations de formation professionnelle et de compétences.

Étant donné la ségrégation entre les genres qui affecte le marché du travail dans de nombreux pays, les options d'accès à différentes activités ou professions offertes aux filles peuvent être limitées. L'IPEC a constaté que pour éviter un renforcement involontaire des inégalités de genre par les perspectives ouvertes en matière d'éducation, il convenait de se préoccuper tout particulièrement de faciliter l'accès des filles à la formation professionnelle.

### La formation de compétences: quelques critères de base

Parmi les facteurs de réussite des programmes de formation de compétences figurent les éléments suivants:

- Une enquête sur le marché du travail local, permettant d'identifier les compétences requises et pouvant être absorbées: il s'agira souvent de qualifications menant à un emploi indépendant.
- Dans la mesure du possible, la formation doit être dispensée au niveau local, là où vivent les élèves.
- Une structure efficace doit être mise en place pour assurer le contrôle de qualité.
- Lorsque cela est nécessaire et pertinent, la formation doit inclure une alphabétisation fonctionnelle et des compétences numériques.
- La formation doit inclure la sensibilisation aux risques en matière de santé et de sécurité au travail.
- La facilitation de l'accès des filles doit faire l'objet d'une attention particulière.
- On explorera l'utilisation des systèmes d'apprentissage, aussi bien le système traditionnel que celui dispensé dans des centres spécialisés.
- Les organisations d'employeurs et les entrepreneurs locaux doivent participer activement, par exemple, à l'ouverture de perspectives d'apprentissage et d'emploi.
- En ce qui concerne l'emploi indépendant, les élèves ont également besoin d'assistance pour apprendre où et comment accéder aux services d'appui aux entreprises, tels que les programmes de microcrédit.

## L'emploi des jeunes et le travail des enfants

La coexistence du travail des enfants et du chômage des jeunes représente une cruelle ironie: alors qu'il existe une demande pour certains types de travail qui est satisfaite par des enfants qui ne devraient pas travailler, il y a aussi une offre de travail émanant des jeunes qui reste insatisfaite ou sous-employée.

Selon les estimations de l'OIT pour 2003, il y aurait 88 millions de jeunes chômeurs âgés de 15 à 24 ans. Les taux de chômage chez les jeunes de cette tranche d'âge sont généralement deux ou trois fois plus élevés que ceux des adultes, par pays et par genre. Le manque de connaissances de base limite sérieusement les futures perspectives de travail. L'un des meilleurs moyens d'améliorer les chances des enfants travailleurs dans l'avenir est d'aider à les mettre sur la voie d'un futur emploi, d'un travail décent.

L'interconnexion et le chevauchement des actions contre le travail des enfants et l'emploi des jeunes suscitent de plus en plus d'intérêt, notamment les implications du travail des enfants pour un emploi ultérieur. Le travail des enfants tend à exacerber le problème de l'emploi des jeunes, dans la mesure où il empêche les enfants d'acquérir l'instruction et les qualifications nécessaires pour affronter plus tard la concurrence sur le marché du travail.

Les liens entre le travail des enfants et l'emploi des jeunes illustrent également l'importance d'une approche fondée sur le cycle de vie et sur l'identification des différents stades de la vie où les enfants sont vulnérables. Il est essentiel de veiller à ce que les désavantages et la discrimination en matière d'éducation subis à un stade donné ne se perpétuent pas ultérieurement, et à ce que les filles et les garçons bénéficient assez tôt d'un appui leur permettant une transition facilitée vers le marché du travail.

Les activités soutenues par l'IPEC y contribuent en:

- offrant des possibilités d'éducation aux enfants âgés de 14 à 17 ans et impliqués dans le travail des enfants ou en situation de risque de l'être;
- proposant des programmes d'acquisition de compétences et sur les moyens de subsistance;
- développant les recherches sur les interconnexions entre le travail des enfants et l'emploi des jeunes.



© ILO/Crozet

### Les recherches sur les interconnexions entre le travail des enfants et l'emploi des jeunes en Indonésie

L'IPEC a lancé des initiatives pilotes sur les interconnexions existantes entre le travail des enfants et l'emploi des jeunes en collaboration avec d'autres départements de l'OIT. L'un des centres d'intérêt majeurs de ces initiatives a été l'amélioration de la base de connaissances. L'une d'elles a donné lieu à une importante enquête menée en 2006 et intitulée: *Indonesia's youth labor market and the impact of early school drop out and child labor*. Cette étude a conclu que l'abandon scolaire prématuré constitue une contribution majeure à l'insécurité de l'emploi et à un niveau de revenus inférieur plus tard dans la vie, et que seul l'achèvement du deuxième cycle de la scolarité secondaire donne des chances réelles d'accéder à un travail décent. De plus, l'achèvement des neuf années de l'éducation de base peut être considéré comme une mesure préventive de lutte contre le travail des enfants et le chômage des jeunes.

## Élaborer des outils d'appui technique

Au fil du temps, l'IPEC a élaboré un certain nombre de ressources destinées à soutenir son action relative au travail des enfants et à l'éducation. Sur la base de cette expérience et d'autres initiatives récentes en matière d'éducation, un kit de ressources sur le travail des enfants et l'éducation a été produit.

Ce kit contient une série de produits proposés sous la forme de documents imprimés et d'un CD-Rom qui renferment l'expérience accumulée par l'IPEC en matière d'éducation et de travail des enfants. Il s'adresse à toute sorte de parties prenantes aux niveaux national et local.

### Le kit de ressources de l'IPEC sur le travail des enfants et l'éducation

Il contient les documents suivants:

- Un guide de l'utilisateur qui propose une introduction générale au kit de ressources.
- Cette brochure de promotion *Lutter contre le travail des enfants par l'éducation*. Celle-ci met en lumière les buts, les objectifs et les activités de l'OIT et de l'IPEC dans le domaine de l'éducation et de la formation professionnelle et de compétences.
- Un manuel de formation destiné aux décideurs en matière de politiques concernant le travail des enfants et l'éducation.
- Des directives techniques sur la conception de programmes d'éducation et de formation professionnelle appuyés par l'IPEC.
- Des évaluations thématiques globales des programmes de l'IPEC dans le domaine de l'éducation formelle et non formelle, et de la formation professionnelle.
- Un kit d'information destiné aux enseignants, aux éducateurs et à leurs organisations et conçu pour les sensibiliser au travail des enfants et accentuer leur engagement dans la lutte contre celui-ci.
- Une récapitulation des bonnes pratiques en matière d'éducation et de travail des enfants, avec des exemples sur: l'élaboration de politiques; l'élaboration de programmes d'études et d'appui extrascolaire; la formation pédagogique et de mobilisation des organisations d'enseignants; de méthodes d'éducation non formelle et transitionnelle; l'observation et suivi au niveau de l'école et de la communauté; de méthodes liées à l'emploi et à la formation professionnelle.
- Des documents de recherche sur l'enseignement obligatoire et un cadre conceptuel pour les interventions contre le travail des enfants par l'éducation.
- Un coffret pédagogique sur la mobilisation communautaire et l'éducation consacré à l'utilisation de la créativité et des arts littéraires et visuels pour faciliter la participation des enfants et des jeunes aux initiatives contre le travail des enfants, intitulé: *SCREAM - Halte au travail des enfants!*



## La recherche

Au cours des dernières années, l'IPEC a renforcé la base de connaissances sur le travail des enfants et l'éducation. Les connaissances acquises grâce à la collecte de données, à l'évaluation des activités sur le terrain et à la recherche ont contribué à son action permanente dans le secteur du travail des enfants et de l'éducation, entre autres domaines.

La contribution de l'IPEC à l'amélioration de la base de connaissances sur le travail des enfants et l'éducation a progressé sur quatre fronts.

Premièrement, l'éducation figure depuis le début dans les enquêtes de l'OIT sur le travail des enfants effectuées par le Programme d'information statistique et de suivi sur le travail des enfants (SIMPOC) de l'IPEC. Depuis 1998, le SIMPOC a aidé à quelque 60 pays pour effectuer leurs enquêtes nationales. Une section du questionnaire standard utilisé dans les enquêtes du SIMPOC porte sur les décisions prises par les ménages en ce qui concerne la scolarisation de leurs enfants, et sur la fréquentation et les résultats scolaires de tous les enfants (de 5 à 17 ans), et l'impact exercé sur eux par le travail. Il y a là un ensemble unique de données relatives à la dynamique du travail des enfants et l'éducation. À un autre niveau de la collecte de données, l'élaboration de la méthodologie d'évaluation rapide a permis d'obtenir un tableau plus fidèle des pires formes indiscutables de travail des enfants, comme la servitude, le travail forcé ou la prostitution.

Deuxièmement, l'IPEC a commandité des recherches sur des sujets particuliers en relation avec le travail des enfants et l'éducation. Un résultat majeur de ces recherches, obtenu en 2004, a été un examen des coûts et avantages relatifs à l'élimination du travail des enfants. Cette étude a relevé que l'élimination du travail des enfants et son remplacement par l'enseignement universel offrent d'énormes avantages économiques, dans un rapport d'environ 7 contre 1. Plus récemment, l'IPEC a examiné le rôle des transferts conditionnels en espèces (TCE) dans la lutte contre le travail des enfants et la promotion de l'éducation. Ces programmes ont été élaborés en Amérique latine et l'IPEC a participé à des études d'évaluation de l'impact exercé sur le travail des enfants et la scolarisation par plusieurs programmes en cours au Brésil, en Colombie et au Mexique.



© ILO/Lissac

Troisièmement, l'OIT est demeurée un partenaire actif du projet interorganismes Comprendre le travail des enfants (UCW), qui a été lancé en 2000 en collaboration avec l'UNICEF et la Banque mondiale. Le travail de l'UCW a contribué à une meilleure compréhension des liens existant entre le travail des enfants et l'éducation. En 2006, l'UCW a produit une vue d'ensemble sur cette interconnexion dans *Child labour and education for all: an issues paper*. L'étude effectuée par l'UCW a confirmé que le travail des enfants nuit à leur aptitude à entrer et à rester dans le système scolaire, et permet plus difficilement aux enfants de tirer profit de la scolarité une fois qu'ils sont entrés dans le système.

Finalement, l'IPEC a entrepris des études thématiques sur ses interventions en matière d'éducation. En 2003, il a commandité deux études: *Formal and non-formal education to combat child labour* et *Thematic evaluation of skills training interventions to prevent and eliminate child labour*. Ces deux études sont le produit d'une synthèse de neuf rapports nationaux consacrés à l'examen de 69 programmes d'action soutenus par l'IPEC. Chaque évaluation a permis d'explorer les connaissances acquises en matière de bonnes pratiques et leçons apprises.

## Mobiliser les partenaires sociaux

Les organisations d'employeurs et de travailleurs sont des partenaires importants dans la lutte contre le travail des enfants. Obtenir l'appui des syndicats d'enseignants a été une stratégie clé de l'IPEC. Le programme collabore aussi étroitement avec l'Internationale de l'éducation (IE), la fédération syndicale internationale des syndicats d'enseignants.

Une publication récente de l'IE, *Le travail des enfants: l'éducation de qualité comme véritable alternative*, donne la définition des rôles clés que les syndicats d'enseignants sont appelés à jouer:

- les activités de promotion visant à renforcer les politiques nationales et à favoriser l'enseignement obligatoire, avec un accès universel à un enseignement gratuit et de qualité;
- les enseignants et leurs organisations occupent une position clés dans la surveillance du travail des enfants, du fait de leur interaction quotidienne avec les enfants en situation de risque et leur rôle de contrôleur de la fréquentation scolaire. L'IE déclare: "Reconnaître les secteurs ou les formes que revêt le travail des enfants au sein de la communauté, créer des comités sur cette problématique dans les écoles, informer les parents, les autorités locales et nationales sur ces questions, constituent les étapes suivantes d'un système de contrôle auquel les enseignants peuvent apporter une contribution significative.";



- la mobilisation d'autres organisations dans le cadre plus vaste du mouvement syndical sur les questions relatives à l'élimination du travail des enfants et à la réalisation des objectifs liés à l'éducation pour tous.

Afin d'utiliser effectivement la position privilégiée des organisations d'enseignants, l'IPEC a établi une étroite collaboration avec le Bureau des activités pour les travailleurs (ACTRAV) de l'OIT et l'Internationale de l'éducation (IE), dans le cadre d'un projet centré sur la préparation de matériels de formation pédagogique et d'activités visant les enfants en situation de risque d'abandon scolaire.

Les organisations d'employeurs peuvent également jouer un rôle important. Au Pakistan, dans le cadre du projet de l'IPEC relatif au tissage, l'Association des fabricants et exportateurs de tapis du Pakistan (PCMEA) a créé une ONG destinée à apporter une éducation non formelle aux enfants travailleurs de cette branche d'activité. Le résultat direct en a été que plus de 80% de ces enfants ont reçu ce type d'éducation et intégrés en suite dans le système d'éducation formelle. En Inde, l'association des employeurs de l'industrie de la briqueterie de l'État du Tamil-Nadu a appuyé la réinsertion d'enfants travailleurs en leur offrant des possibilités d'éducation non formelle, de formation professionnelle et d'apprentissage.

Au Népal, l'IPEC a établi d'étroites relations avec les organisations d'employeurs et de travailleurs pour élaborer un programme d'apprentissage à l'intention des jeunes les plus vulnérables.





© ILO/Crozet

## Le travail des enfants et l'éducation au niveau national

### Engagements et pactes mondiaux: leur traduction en actions nationales

Les engagements et les initiatives à l'échelle mondiale doivent être traduits en actions nationales. Telle est la tâche qui s'impose à ceux qui œuvrent à l'élimination du travail des enfants et à la réalisation des objectifs de l'initiative Éducation pour tous (EPT). Pour relever ce défi, les gouvernements sont tenus de faire les bons choix politiques. Il existe également une urgence en ce qui concerne les réponses apportées au niveau national. Le Plan d'action mondial de l'OIT aussi bien que les plans-cadres des OMD et de l'EPT, fixent des cibles rigoureusement délimitées.

Les gouvernements ont la responsabilité de remplir leurs obligations internationales pour assurer à chaque enfant le droit à une éducation de qualité. En même temps, la communauté internationale a promis à Dakar (2000), Monterrey (2002) et Gleneagles (2005) que des ressources seraient mises à la disposition de tous les pays qui manifestent la volonté politique de réaliser l'éducation pour tous et qui proposent un "plan crédible" pour y parvenir.

La promotion des programmes assortis de délais (PAD) joue un rôle central dans la stratégie de l'IPEC en matière de lutte contre le travail des enfants

depuis l'adoption de la convention n° 182, qui appelle à concevoir et à mettre en œuvre des programmes d'action et des "mesures assortis de délais" efficaces contre les pires formes de travail des enfants. Depuis 2002, l'IPEC assure la promotion de projets d'appui aux plans d'action nationaux visant les pires formes de travail des enfants. Ces plans d'action peuvent faciliter l'intégration des questions sur le travail des enfants dans les programmes ordinaires de développement social et économique, y compris les plans nationaux pour l'éducation.

### Les plans sectoriels pour l'éducation

On tend de plus en plus à considérer que le plan sectoriel unique à direction nationale constitue le principal vecteur pour le pacte mondial sur l'éducation. Ce type de plan a reçu une impulsion nouvelle grâce à l'Initiative pour la mise en œuvre accélérée (FTI) pour l'EPT lancée en 2002 en tant que pacte mondial conclu entre des bailleurs de fonds et des pays en développement. Les pays qui s'inscrivent dans cette initiative, ou qui cherchent à y participer, sont tenus d'établir un plan sectoriel pour l'éducation complet, plan qui est soumis à l'appréciation de la société civile et des bailleurs de fonds qui l'appuient.

Les mécanismes des documents de stratégie pour la réduction de la pauvreté (DSRP) et de l'initiative FTI comportent des processus consultatifs au niveau national qui offrent potentiellement à la société civile une occasion d'engagement en faveur de l'intégration des questions sur le travail des enfants et l'éducation

dans les plans nationaux pour l'éducation et la réduction de la pauvreté. Les plans sectoriels pour l'éducation, dans le cadre de l'initiative FTI ou d'autres mécanismes tels que les approches sectorielles (SWAPs), offrent une occasion importante d'intégrer la lutte contre le travail des enfants dans les plans nationaux pour l'éducation.

### Les plans sectoriels pour l'éducation dans l'optique de la lutte contre le travail des enfants

L'objectif principal des politiques de l'éducation doit être d'élargir l'accès à une éducation de qualité pour tous les garçons et les filles jusqu'à l'âge minimum d'admission à l'emploi. La lutte contre le travail des enfants améliorera l'accès et le maintien scolaire, l'amélioration quantitative et qualitative de l'éducation aidera à prévenir le travail des enfants; il s'agit donc d'une stratégie gagnant-gagnant pour les pays concernés.

Les plans stratégiques pour le secteur de l'éducation doivent prendre en compte de manière appropriée le problème du travail des enfants dans sept domaines essentiels:

- Assurer un financement adéquat de l'éducation pour parvenir à l'enseignement universel et éliminer les coûts directs, tels que les frais de scolarité.
- Reconnaître le rôle aggravant du travail des enfants dans les problèmes d'inscription et de

maintien scolaires. Cela pourra s'exprimer dans le cadre d'une étude des questions intersectorielles (genre et VIH/SIDA, par exemple).

- Harmoniser les réglementations relatives à l'âge de l'enseignement obligatoire et à l'âge minimum d'admission à l'emploi.
- Appuyer le développement d'un corps enseignant adéquat, conformément à la recommandation conjointe OIT/UNESCO de 1966.
- Établir des priorités pour l'éducation des filles.
- Offrir, en cas de besoin, une éducation non formelle assortie de ressources adéquates aux enfants non scolarisés, au titre de mesure transitoire visant à réintégrer les enfants dans le système scolaire formel.
- Faciliter la transition de l'école vers le travail.

### Le financement de l'éducation

L'éducation exige certes un financement, mais le manque d'investissements dans l'éducation coûte plus cher à long terme. Pour universaliser l'achèvement des études primaires, aussi bien par les filles comme par les garçons, des ressources considérables - internes et externes - seront nécessaires. Les gouvernements doivent éliminer les coûts directs de l'éducation, comme les droits de scolarité, ainsi que réduire les coûts indirects qui sont particulièrement dissuasifs pour les familles les plus pauvres. Le prix des livres, des uniformes et des transports, ainsi que les autres coûts indirects, peuvent constituer un obstacle majeur pour ces familles.





Brad Jenkins

Le Plan d'action mondial de l'UNESCO pour l'éducation pour tous engage désormais les gouvernements à consacrer au moins 6% de leur revenu national brut à l'éducation.

## La reconnaissance du travail des enfants

Il est nécessaire de promouvoir la reconnaissance du fait que les enfants travailleurs constituent une partie importante des populations non scolarisées. Au niveau national, la surveillance exercée sur les systèmes éducatifs facilite les décisions en matière d'élaboration des politiques et d'allocation des ressources. La plupart des ministères d'éducation disposent de systèmes d'information pour la gestion de l'éducation aux niveaux national et provincial. L'information est fournie par les écoles et les enseignants, et parfois par les inspecteurs scolaires. Les données collectées concernent généralement: l'inscription, la fréquentation, le maintien et le niveau scolaires.

L'intégration dans les plans relatifs à l'éducation de l'information générée par les enquêtes nationales sur le travail des enfants - donc sur l'un des principaux groupes non scolarisés - est importante pour déterminer qui devrait être à l'école, et non pas qui y est effectivement. La reconnaissance des enfants travailleurs comme composante majeure de la

population non scolarisée devrait être utilisée comme indicateur des progrès accomplis pour "atteindre les exclus".

Les données relatives au travail des enfants collectées grâce à des enquêtes nationales, telles que celles de l'IPEC, doivent être analysées en profondeur pour obtenir un tableau plus complet des connexions existantes entre le travail des enfants et l'éducation. Elles doivent remonter jusqu'au niveau global et être intégrées dans le *Rapport mondial de suivi sur l'éducation pour tous*, qui peut à son tour favoriser l'identification des enfants travailleurs en tant que groupe cible prioritaire de l'action gouvernementale.

Ces données peuvent également contribuer à un ciblage plus efficace du travail des enfants par les politiques de l'éducation. S'il apparaît clairement qu'il existe des zones géographiques particulières où se concentre le travail des enfants, la stratégie adoptée en matière d'éducation fait-elle face à ce problème?

Les plans sectoriels pour l'éducation doivent également aider à cerner tous les obstacles à la scolarisation qui pourraient empêcher le retour à l'école des enfants non scolarisés, par exemple les limitations d'âge qui interdisent la scolarisation à un enfant ayant dépassé un certain âge.

## L'harmonisation des réglementations relatives à l'âge minimum d'admission à l'emploi et à la scolarité obligatoire

L'harmonisation des lois relatives à l'âge minimum avec celles qui concernent la scolarité obligatoire est une initiative de politique générale importante dans l'élimination du travail des enfants. La convention n° 138 de l'OIT stipule que: "L'âge minimum (...) ne devra pas être inférieur à l'âge auquel cesse la scolarité obligatoire". Là où l'âge minimum d'admission à l'emploi est fixé à un niveau inférieur à celui de l'achèvement de l'enseignement obligatoire, cette situation a l'effet d'une incitation à l'abandon scolaire. De plus, les lois sur l'enseignement obligatoire et sur le travail des enfants sont complémentaires et se renforcent mutuellement. L'enseignement est généralement rendu obligatoire quand les taux de scolarisation sont déjà très élevés et qu'il s'agit d'atteindre et de maintenir les derniers 10-20%. Ce groupe difficilement accessible est précisément celui de la population qui est probablement composée d'enfants travailleurs.

Il est de la responsabilité des gouvernements d'assurer la gratuité et l'obligation de la scolarité dans leur pays tout entier afin d'éviter les disparités entre groupes ou

régions. Pour imposer l'enseignement obligatoire, les gouvernements doivent mettre en place un inspectorat scolaire adéquat qui veillera à ce que les écoles préparent des registres de recensement et à ce que les enseignants vérifient les registres de présence scolaire et visitent les domiciles des enfants qui ont manqué l'école pendant plusieurs jours ou plusieurs semaines.

L'enregistrement des naissances est un droit fondamental de tous les enfants. Pourtant, chaque année, près de 40 millions d'enfants dans le monde, soit un tiers de l'ensemble des naissances, ne sont pas enregistrés. Les gouvernements doivent assurer l'enregistrement universel des naissances. Sans cela, il est fréquent que les enfants ne puissent accéder à l'école, et l'âge minimum d'admission à l'emploi ne peut être ni contrôlé, ni appliqué.

## Des enseignants de qualité pour une éducation de qualité

La recommandation concernant le statut des enseignants adoptée par l'OIT et l'UNESCO en 1966 fixe les normes applicables à l'un des quatre piliers de la qualité de l'éducation: des enseignants professionnels en nombre suffisant. Le Comité conjoint OIT/UNESCO d'experts sur l'application des recommandations concernant la condition du personnel enseignant (CEART) évalue tous les deux



B. Kanter

ans les progrès accomplis dans le monde vers la réalisation d'un double objectif: une profession enseignante disposant d'un statut de haut niveau et un enseignement de qualité.

En 2006, le CEART a examiné la tendance à l'utilisation "d'enseignants contractuels" en tant que mesure exceptionnelle destinée à répondre aux pressions exercées en faveur d'un accroissement de la scolarisation, notamment de la part des populations mal desservies. Dans de nombreux pays en développement, le déficit d'enseignants constitue une menace pour l'agenda de l'initiative Éducation pour tous (EPT): ainsi, l'Afrique subsaharienne doit recruter entre 2,4 et 4 millions d'enseignants pour atteindre les objectifs de l'EPT, alors qu'il est nécessaire de trouver, dans l'ensemble du monde, quelque 18 millions d'enseignants supplémentaires. Face à cette crise, de nombreux pays en développement ont choisi la facilité: réduire de manière drastique la formation initiale et engager des "enseignants contractuels" pratiquement dépourvus de formation, ne possédant pas les qualifications ou l'appui professionnel nécessaires, et rémunérés à des taux nettement inférieurs à ceux des enseignants engagés à titre régulier.

Le rapport du CEART pour 2006 a conclu que l'institutionnalisation de la pratique des "enseignants contractuels" a de sérieuses implications pour le statut des enseignants et la qualité de l'éducation. Elle crée, par exemple, un risque de réponse au problème du travail des enfants par une qualité d'un niveau inférieur aux normes et doit être remplacée par un plan à long terme centré sur l'intégration de tous les enseignants dans un seul corps régulier d'une qualité satisfaisante et constante.

### Établir des priorités pour les filles

Dans la mesure où les filles constituent le groupe le plus négligé et le plus vulnérable, elles exigent une attention spéciale. Leur engagement dans le travail domestique risque particulièrement d'empiéter sur le temps consacré à l'éducation, cependant que le travail domestique au domicile d'un tiers peut être une des formes les plus négligées de travail des enfants et un obstacle considérable à l'éducation.

Il s'agit donc de considérer les plans sectoriels pour l'éducation dans l'optique de l'éducation des filles. De se demander, par exemple, s'ils présentent des données détaillées dans l'analyse des problèmes, et s'ils reconnaissent les filles en tant que groupe important exposé à l'exclusion du fait des exigences

de leur travail; de mettre en lumière le problème des installations spéciales d'eau courante et d'assainissement, ou encore celui du recrutement d'enseignants de sexe féminin, notamment au niveau secondaire, pour proposer des modèles de rôle et faciliter l'appui des parents à la poursuite de la scolarité de leurs filles.

### L'éducation transitionnelle

Les anciens enfants travailleurs peuvent avoir besoin d'une éducation transitionnelle spéciale qui fera office de passerelle pour l'insertion ou réinsertion dans le système éducatif formel. Une fois revenus dans ce système, ils peuvent aussi avoir besoin de services d'appui spéciaux qui assureront leur maintien et leur aptitude à apprendre effectivement et à progresser au sein de ce système.

Certaines initiatives d'éducation transitionnelle et non formelle ont été critiquées pour avoir créé une seconde voie éducative de niveau inférieur pour les enfants non scolarisés et n'avoir pas fait office de passerelle pour l'insertion ou réinsertion dans le système d'éducation formelle.

Les programmes d'éducation transitionnelle et non formelle devraient essentiellement mettre l'accent sur la nécessité d'équiper les enfants de moyens en vue de leur accès à une scolarité régulière. La politique de l'éducation devrait se concentrer sur l'amélioration du système d'éducation formelle pour tous les enfants, tout en veillant, lorsque des mesures transitoires sont nécessaires, à ce qu'elles atteignent les enfants travailleurs.

### La transition entre l'école et le travail

La gestion de la transition de l'école vers le travail est une partie importante de la réponse au travail des enfants. De plus, l'objectif 8 des Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) engage à la coopération avec les pays en développement pour la conception et l'exécution de stratégies en faveur d'un travail décent et productif pour les jeunes. Parmi les mesures de prévention et de réinsertion qu'il est nécessaire de mettre en œuvre au sein du système éducatif, devraient figurer des éléments d'orientation professionnelle et d'organisation des carrières susceptibles d'aider à assurer leur "employabilité" dans l'avenir, afin que tous les enfants soient correctement équipés pour entrer dans le monde du travail.



## Halte au travail des enfants

Révision du texte: janvier 2008

### Informations complémentaires

Cette brochure propose une vue d'ensemble de l'action de l'IPEC sur le travail des enfants et l'éducation, et des préoccupations plus générales de l'OIT en matière de formation et de compétences.

Pour obtenir des informations complémentaires, prière de contacter:

IPEC

Organisation internationale du Travail (OIT)

4, route des Morillons

CH - 1211 Genève 22

Suisse

Tél.: (41) (0) 22 799 8181

Fax: (41) (0) 22 799 8771

Courriel: [ipecc@ilo.org](mailto:ipecc@ilo.org)

Web: [www.ilo.org/ipecc](http://www.ilo.org/ipecc)